

Un cadre de politique économique pour la numérisation de l'industrie suisse

Position de l'industrie tech suisse

Situation

- **La numérisation est essentielle pour s'assurer la compétitivité de l'industrie et renforcer davantage la place économique et de production suisse.**
- **Notre but est d'avoir toutes les conditions-cadres nécessaires pour garantir l'économie numérique et « Industrie 4.0 » en Suisse.**
- **Cinq éléments politiques sont importants pour la réussite d'« Industrie 4.0 » en Suisse.**

Le processus de numérisation en cours des produits industriels, des prestations de services, processus et des modèles commerciaux modifiera encore davantage l'industrie suisse et l'économie au cours des prochaines années. Pour les entreprises de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie tech), la numérisation constitue en premier lieu une grande chance et une nécessité pour s'assurer leur compétitivité et leur succès économique aussi à l'avenir, ainsi que pour renforcer la place économique suisse. Pour réaliser ce potentiel, la Suisse doit offrir un excellent contexte au niveau de la politique économique pour les activités numériques des entreprises.

1. Situation initiale

De nombreuses entreprises industrielles suisses comptent aujourd'hui déjà parmi les fournisseurs leaders de solutions dans le domaine de la numérisation. La base de cette réussite est due

- aux spécialistes et aux cadres supérieurs de Suisse et de l'étranger,
- aux hautes écoles de Suisse leaders dans le monde en matière de recherche,
- au système de formation professionnelle dual
- aux étroits rapports du pays avec ses principaux marchés de vente ainsi que
- au marché du travail libéralisé et aux conditions-cadres.

Il ne faut rien changer à cette clé du succès.

En même temps, la transformation numérique donnera lieu à des changements qui mettent la pérennité économique de notre pays à rude épreuve. Si la Suisse veut rester à la pointe en matière de compétitivité, d'innovation, de formation et de pouvoir d'achat, elle doit relever ces défis. C'est pourquoi il faut maintenir le fondement existant et le renforcer par des mesures ciblées.

Notre but est que la Suisse soit le meilleur pays en Europe pour l'économie numérique et « Industrie 4.0 ». Cinq éléments politiques sont importants pour la réussite d'« Industrie 4.0 » en Suisse.

2. Les cinq éléments politiques à la base de la réussite d'« Industrie 4.0 » en Suisse

2.1 Garantir l'espace numérique - limiter la réglementation au strict nécessaire

La numérisation est en principe un processus évolutif qui doit être réglé par le marché. Pour les activités numériques de ses entreprises, la Suisse a besoin d'un contexte excellent au niveau de la politique économique, stable du point de vue politique, attractif pour les entreprises et axé sur l'ouverture. Pour y parvenir, il faut une réglementation de l'espace numérique qui soit extrêmement retenue et axée sur les principes libéraux. Comme le montrent des initiatives prises dans différents pays, il n'est pas possible d'estimer l'impact en termes d'ampleur des applications et surtout du développement futur dans les différents domaines de la numérisation. Les réglementations peuvent apporter la sécurité au niveau de la planification et du droit, mais elles ne doivent pas entraver les opportunités commerciales à valeur ajoutée.

Swissmem rejette catégoriquement les interventions dans la liberté d'économie et de contrat dans le but de maintenir la structure et en tant que « protection » contre les modèles commerciaux et les évolutions numériques.

L'important c'est d'avoir des conditions-cadres qui permettent de développer une infrastructure ICT leader au monde (surtout des conditions-cadres pour la mise en route de la communication des données 5G). De plus, les questions en suspens en matière de politique des données et du recours à l'IA doivent être clarifiées pour augmenter la sécurité juridique pour les investissements. Une approche harmonisée avec les développements internationaux est essentielle pour une économie orientée vers l'exportation.

Outre l'économie privée, l'État a aussi une tâche relevant de sa souveraineté dans les domaines de la cybersécurité et de la défense, ainsi que de la poursuite des cybercriminels. Les investissements correspondants de la Confédération doivent être augmentés afin de protéger également l'industrie suisse et sa propriété intellectuelle. Swissmem salue donc le développement du centre de compétence national pour la cybersécurité en un office fédéral et constate un besoin de coopération entre les différents acteurs.

2.2 Renforcer la place en haut du classement de la Suisse en matière de formation, de recherche et d'innovation

La Suisse doit viser et atteindre de manière encore plus conséquente une position de pointe au monde dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. Pour y parvenir, les écoles polytechniques fédérales et d'autres institutions de recherche doivent être pourvues des moyens adéquats.

Les conflits prévisibles en matière de répartition du budget fédéral pour le poste des dépenses non liées doivent être absolument résolus en faveur de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI). Ce qui signifie que la croissance pour le domaine FRI ne doit pas être freinée pour d'autres convoitises politiques. La formation professionnelle duale doit être renforcée dans son rôle et doit pouvoir réagir avec plus de flexibilité aux exigences en pleine mutation afin qu'elle puisse contribuer à étendre les compétences aussi dans la numérisation.

Les coopérations en matière de recherche avec l'industrie suisse et les organisations/instruments nationaux doivent continuer à être développées, y compris celles avec l'Union européenne et les États tiers axés sur la recherche tels que la Grande-Bretagne. L'objectif reste d'associer la Suisse le plus vite possible au programme-cadre européen de recherche Horizon Europe. L'encouragement de la Confédération (Innosuisse) doit être poursuivi pour les projets d'innovation proches du marché sans thème prescrit en collaboration avec des institutions de recherche publiques.

Pour la mise en œuvre des branches scientifiques et techniques du plan d'études 21, les cantons doivent garantir que le corps enseignant et les écoles disposent des compétences et des ressources requises pour la formation.

2.3 Garantir suffisamment tôt et en permanence l'employabilité

Dans le domaine de la formation continue et du recyclage, des modèles innovateurs doivent être examinés. Les employés de tout âge et indépendamment de leur poste doivent pouvoir être formés suffisamment tôt et en permanence pour de nouveaux profils, en particulier en rapport avec la numérisation à tous les niveaux. De plus, il faut garantir que le potentiel des travailleurs à disposition puisse être utilisé pour ce changement.

La garantie de l'employabilité est une tâche commune des employeurs, des employés et de la Confédération. De nouveaux instruments doivent être développés entre les partenaires sociaux (employeurs et employés) et les pouvoirs publics qui soutiennent un maintien continu de l'employabilité. Nous nous référons à la « MEM - Passerelle 4.0 » qui est mise en œuvre par les partenaires sociaux de l'industrie tech.

2.4 Créer des modèles de temps de travail flexible et renoncer à intervenir dans le droit du travail

Pour que le marché du travail en Suisse soit armé pour relever les défis du monde du travail numérique, les conditions-cadres légales doivent être améliorées. Pour ce faire, il faut flexibiliser les modèles de temps de travail et utiliser leurs avantages notamment le travail individuel, indépendant du lieu, compatible avec la famille et équitable - comme c'est aujourd'hui le cas dans de nombreuses entreprises.

De plus, le droit du travail libéral ne doit pas être limité. Les assurances sociales de la Suisse devraient être conçues de façon à pouvoir garantir leur but, soit l'assurance sociale, et ce aussi dans le cadre d'un travail toujours plus flexible et imprégné d'indépendance.

2.5 Numériser entièrement les contacts avec les autorités et les automatiser là où c'est possible

Les services numériques de l'État vis-à-vis des entreprises doivent être rapidement étendus. Le but est de pouvoir traiter tous les contacts des autorités de manière numérique et, si possible, de les automatiser tout en garantissant la cybersécurité. Il faut traiter et coordonner les efforts effectués dans ce sens et les intensifier afin que la Suisse puisse utiliser son e-gouvernement comme un avantage par rapport à la concurrence mondiale.

Pour de plus amples renseignements chez Swissmem :

– Adam Gontarz, chef de la division Numérisation, Innovation et Technologie, tél. +41 44 384 48 44,
a.gontarz@swissmem.ch